

LIAISON

alptis

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITES CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 17
JANVIER 1994

A S S O C ' A C T I V E

LIBRE EXPRESSION

La parole aux participants

Pas de bla bla

L'assemblée générale de Marseille était vraiment de belle tenue : beaucoup d'adhérents, un joli cadre, des débats mieux menés que dans les éditions antérieures. Grâce aux temps de parole limités, il n'y a, cette fois-ci, pas eu de bla bla. Et le maître du jeu, M. Coudert, a très bien conduit les séances. Une seule chose m'a gêné : la projection d'un film vidéo assez caricatural. Dans ce type de réunions, un moment de divertissement est toujours nécessaire mais celui-ci m'a paru trop dur.



André Bauer,
graphiste, Villeurbanne

Des interventions chronométrées mais efficaces



J'ai participé au grand débat : mon intervention portait sur les façons de réduire les dépenses de santé. J'avais préparé mon exposé avec un autre adhérent, pharmacien à Chambéry, par téléphone, et le samedi matin, j'ai répété, comme tous les intervenants, mon passage à la tribune. L'ensemble du débat m'a intéressée, bien que j'adhère à l'Alptis pour l'assurance dépendance et non pour l'assurance maladie. J'ai particulièrement appris sur le thème des accidents thérapeutiques.

Régine Montvignier, ophtalmologiste
à la retraite, Albertville

ASSEMBLEE GENERALE

Les riches heures de Marseille



450 personnes en réunion plénière.

Pour cette édition 1993 de notre assemblée générale, l'accent avait été mis sur le dialogue et la participation : rencontre entre le conseil d'administration et les salariés, entre les membres des comités et les adhérents de la région marseillaise, interventions dans les ateliers et le grand débat. Au total, plus de 25 comités ont contribué à l'animation de ces différents temps forts.

Bilan : un échange constructif sur le choix le plus large de garanties à proposer face au désengagement des régimes de base. Les adhérents ont massivement exprimé le besoin d'une information actualisée sur leurs garanties ou celles qu'ils ne connaissent pas encore. Ils se sont aussi fortement impliqués, en témoignent les interven-

tions du grand débat. A noter aussi, le succès de la formation d'animateurs.

Le rapport moral a insisté justement sur l'originalité de notre entreprise associative : associative par le projet, entreprise par le professionnalisme.

Enfin trois présidents de comités consultatifs ont été nouvellement élus au conseil d'administration : ce sont Jean-Paul Alary, imprimeur (Tarn), Gérard Bertrand, prothésiste dentaire (Alpes-Maritimes), et Michel Valet, vétérinaire (Haute-Saône). Il appartient maintenant à tous nos comités de préparer pour 1994 une assemblée aussi riche d'enseignements et de rencontres.

(Suite du dossier
Assemblée générale page 2)

LIBRE EXPRESSION

Message transmis

Je me suis rendu à Marseille pour animer l'atelier "Remboursements complémentaires" avec un administrateur d'Alptis. Nous étions en contact depuis une huitaine de jours afin d'élaborer une note de synthèse et de réunir les informations nécessaires au débat. Il se peut que certains soient restés sur leur faim en assemblée statutaire : de nombreuses zones d'incertitude demeurent mais elles ne peuvent être éclaircies à l'échelle de notre seule association. En tout cas, pendant ces deux jours, le message a été transmis correctement.

François Lamit,
conseiller en gestion, Bezouce

Une expérience inédite et enrichissante

J'ai été rapporteur de l'atelier "Parler devant un groupe" devant l'assemblée statutaire. Une première pour moi qui n'avais jamais vraiment pris la parole en public. Je pense m'être bien exprimée puisque beaucoup me réclament encore aujourd'hui le résumé de mon intervention. Mais il faut souligner que l'animateur avait su se montrer à la fois clair et passionnant. Je ne regrette donc pas de m'être inscrite à cet atelier d'autant plus que la communication est un ressort important de nos métiers.

Françoise Girardet,
chirurgien-dentiste, Villeurbanne

Entre convaincus

J'ai préféré l'Assemblée de Marseille à celle de l'année précédente, à Paris, où les interventions étaient vraiment longues et le ton assez polémique. A Marseille, il semble que le contact entre administrateurs et adhérents soit devenu plus direct : certaines demandes vont être manifestement étudiées. Et la présentation des comptes de l'association avait le mérite d'être claire. Cependant, rien de vraiment nouveau n'est ressorti des débats : nous prêchions entre convaincus.

Nicole Montet,
enseignante, Layrac

ASSEMBLEE GENERALE



M. Magnan, Mme Leiser, MM. Clément, Coudert, Chalon, Geniteau et Vuitton, administrateurs, en séance plénière.



M. Magnan (administrateur), M. Bianchi (président du comité Bouches-du-Rhône) et M. Vermare d'Alptis Gestion.



En coulisses, le dépouillement des votes sous le regard des scrutateurs

LES SUGGESTIONS RECUEILLIES DANS LES ATELIERS

A suivre



Un grand succès pour l'atelier "parler devant un groupe".



Le grand débat du dimanche matin, avec M. Draperie (à gauche), grand témoin.

En ce qui concerne l'information sur les garanties, les liens de l'Alptis et de ses adhérents pourraient être renforcés par une information plus personnalisée et d'une régularité accrue. Cela peut passer aussi bien par des documents, encartés dans les journaux ou joints aux avis d'échéance, que par des réunions d'adhérents ou l'emploi de services de renseignements téléphoniques et télématiques.

Plus de concret, d'exemples "vécus", notamment dans les journaux : c'est ce qui renforcerait l'information sur les prestations, outre la création d'un service consommateur et une distribution élargie du livret de l'adhérent.

Sur la gamme des garanties, il serait positif d'augmenter le choix (avec, par exemple, une garantie médico avec ticket modérateur de 5% non remboursé) mais aussi d'étendre les possibilités d'adhésion : pas de formalités médicales, accès à la perte d'autonomie avant 50 ans...

Enfin, dans le domaine de la vie associative, le développement de l'Alptis tirerait profit de relations renforcées avec les organismes professionnels et les jeunes (enfants d'adhérents, clubs sportifs, universités...), d'un parrainage modernisé et de l'édition d'un document de présentation simple et facilement diffusable par les adhérents eux-mêmes.

MODIFIER LA FORMULE DE L'AG ?

Trop brèves rencontres

Nul ne remet en cause la forme même de l'assemblée. "Plus long, ce serait trop long.", évalue un adhérent. "C'est bien ainsi parce qu'à notre âge, on n'a plus l'habitude de rester longtemps assis, comme à l'école.", ajoute un autre. Un troisième renchérit : "Le temps accordé aux différents modules (ateliers, débats...) est bien pensé de façon à maintenir l'attention de personnes qui ont travaillé toute une semaine." Les adhérents apprécient aussi unanimement les repas "moments d'échanges privilégiés entre professions, entre régions". Un seul regret : que ces contacts ne puissent pas s'approfondir "à l'occasion, par exemple, d'une dernière demi-journée consacrée au tourisme, comme à Strasbourg".



Samedi, l'accueil des participants à l'hôtel Concorde Palm Beach.



M. Alexandre (Picardie), et M. et Mme Le Landais.



M. Dupont, administrateur, Mme Dupont (Lille), et M. Raffin (Lyon), membre de la commission financière.

Pourquoi une commission qualité ?

Le conseil d'administration d'Alptis vient de décider la création d'une commission qualité. Les membres des comités consultatifs seront prochainement sollicités pour la constituer. La qualité n'est pas une préoccupation nouvelle de l'association : un récent sondage montre que nos adhérents sont satisfaits de nos services. Alors, pourquoi une telle commission ?

En premier lieu parce que le désengagement progressif des régimes de base donne à l'assurance complémentaire

une part croissante dans le budget de nos adhérents. Ceux-ci seront donc à juste titre des consommateurs de plus en plus exigeants.

Ensuite parce que, dans une association d'assurés, ces derniers doivent disposer d'une structure où collaborer avec les professionnels pour préciser des objectifs de qualité en ce qui concerne l'information, le service des prestations et le traitement des réclamations.

ACTIONS

Prévoyance artisans : un régime à la carte

Depuis toujours, Alptis adapte ses régimes de prévoyance aux besoins des "indépendants". Année après année, les demandes des adhérents en font évoluer les garanties. En 1993, l'accent a été mis sur les artisans.

Plus que tous autres, ils doivent être sensibilisés aux risques d'accident et à la perte de revenus que cela entraîne. Mais chacun doit pouvoir bâtir librement la formule adaptée à sa situation. Avec, dans tous les cas, une garantie pour la "catastrophe" (décès ou invalidité absolue ou définitive par maladie) et en option, un choix de garanties d'indemnisation journalière, de rente d'invalidité, de capital de reconversion. Le conjoint collaborateur, qu'il soit non salarié ou associé, peut également adhérer à ce régime.

d'une association d'assurés- s'adapte parfaitement à leur préoccupation.

Après, association du groupe Alptis spécialisée dans les contrats collectifs, traite les salariés des petites entreprises comme les très grandes entreprises traitent les leurs. Elle trouve véritablement sa vocation lorsqu'une société n'est pas suffisamment importante pour se permettre de "se débrouiller toute seule". C'est le créneau dans lequel elle est le plus efficace et dans lequel elle se développe. Il faut savoir que toutes les entreprises, même les plus petites peuvent bénéficier de tarifs préférentiels, voire même d'avantages fiscaux, si leurs salariés adhèrent de façon obligatoire à un régime de prévoyance.

Offensive d'automne

Plusieurs professions ont de nouveau fait l'objet d'une campagne de sensibilisation de notre part en octobre et novembre. Ainsi 14 000 fleuristes et 35 000 transporteurs de la France entière ont reçu un prospectus présentant l'association et certaines garanties. De même, plus de 10 000 cabinets d'avocats ont été la cible d'une information Alptis, information relayée sur le terrain par plus de 2 000 avocats déjà adhérents. Grâce à leur soutien, près de 800 nouvelles demandes d'information ont été enregistrées.

Après : les salariés apprécient

Les salariés des petites entreprises, voire même les salariés des "indépendants", se retrouvent souvent bien isolés pour s'occuper de leur prévoyance. La démarche Alptis - bénéficier des avantages de compétence et de tarif obtenus dans le cadre

VIE DES COMITES

Bordeaux captivé

Le 22 octobre, Charles Bourdallé-Badie, médecin en anesthésie et réanimation, donnait une conférence pour le comité consultatif de Gironde. Un exposé captivant sur "l'approche de la douleur dans l'histoire de la médecine" qui fut suivi d'un cocktail et d'un repas.

COMITÉS CONSULTATIFS

Programme d'hiver

Deux objectifs sont proposés cet hiver aux comités consultatifs, les noyaux d'animation de l'association dans chaque département :

- participer à l'information des adhérents, en organisant avec l'aide des délégués régionaux, des réunions "portes ouvertes sur l'Alptis" ;
- se réunir pour prendre connaissance des garanties Alptis 1994, donner leur avis sur les atouts de l'association par rapport aux autres organismes complé-

Jean-Paul Alary a été choisi parmi les présidents des comités consultatifs pour être l'un des deux observateurs au conseil d'administration. Etroitement impliqué depuis une dizaine d'années dans la vie de l'Alptis, il s'est volontiers porté candidat à l'exercice de cette responsabilité. "Pour comprendre précisément comment fonctionne l'association." Premières impressions de cet imprimeur du Tarn : très positives. "Les sujets abordés peuvent être relativement techniques mais je commence à me repérer dans le labyrinthe que constitue la protection sociale."

mentaires et apporter des suggestions pour l'organisation de l'assemblée générale 1994.

LA CONFÉRENCE DE COORDINATION

Sommet présidentiel le 9 avril à Paris

La conférence de coordination des présidents de comité se déroulera le 9 avril prochain à Paris. Objectif : faire le point, ensemble et avec le

conseil d'administration, sur la vie de notre association, ses objectifs et ses résultats. Mais la conférence sera aussi l'occasion de poursuivre la formation de ses participants en matière de prévoyance et d'animation.

Merci de transmettre à l'association les suggestions recueillies lors de la réunion d'hiver de chaque comité pour cette assemblée, et bien entendu d'en retenir la date dès maintenant. Il est important que chaque département y soit représenté.

Un nouveau comité dans le Haut-Rhin

50 personnes, dont de nombreux frontaliers, avaient répondu à l'invitation de l'Alptis en participant, le 30 novembre, à la réunion "portes ouvertes" organisée à Mulhouse.

Après la présentation de l'assurance maladie et des solutions originales mises en place par l'association pour mieux y répondre, de nombreuses questions ont porté sur la prévoyance. A la suite de ces échanges, les participants ont décidé la création d'un comité consultatif dans le Haut-Rhin.

Nouveaux présidents

- Comité du Puy-de-Dôme : Claude Reboul-Salze, avocat, remplace Jacques Blateau, pharmacien honoraire.
- Comité de Saône-et-Loire : Michel Tolu, maître d'œuvre, remplace Jean-Pierre Simide, maître d'œuvre.

ON EN PARLE

Taxe d'assurance : le début de la fin ?

Depuis plusieurs années, le groupe Alptis fait campagne pour la suppression de la taxe de 9% qui frappe injustement l'assurance complémentaire des adhérents de nos associations mais pas ceux des mutuelles ou des institutions de prévoyance. De leur côté, les sociétés et les agents d'assurance ont introduit une instance en concurrence inégale auprès de l'Union européenne.

Dans la récente loi de Finances, le gouvernement a prévu de ramener cette taxe de 9% à 7% en 1994, à la suite de la mise en place du Plan Veil - nous en avons tenu compte bien sûr dans nos tarifs-. S'agit-il d'un premier pas ? Quoiqu'il en soit, notre action continue en collaboration avec les autres associations de prévoyance rassemblées au sein de la CAPS.